

# La Perfection de la Fille de la Charité <sup>1</sup>

Avant d'aborder la manière dont Louise de Marillac parle de la perfection, je voudrais donner quelques précisions ou définitions

## Quelques précisions

*Le dictionnaire Petit Robert* donne les définitions suivantes :

- \* Etat de ce qui est poussé à son terme, de ce qui correspond pleinement à un concept
- \* Excellence, degré le plus haut dans l'échelle des valeurs. Selon les domaines, cette perfection se définit par l'autres mots - dans le domaine moral : le bien - dans le domaine éthique : le beau - dans le domaine spirituel : la sainteté

*L'Encyclopédie catholique Théo* présente les différentes significations aux premiers siècles de l'Eglise

- \* Aux premiers siècles les martyrs ont été considérés comme Saints car ils ont donnés concrètement leur vie pour Dieu jusqu'à la mort.
- \* Avec Constantin qui reconnaît le christianisme comme religion de l'Etat, et qui procure la paix aux chrétiens, sont considérés comme Saints, ceux qui mènent une vie cénobitique, car ils consacrent toute leur vie à Dieu, à le prier, acceptant de nombreuses privations pour ressembler au Christ mourant pour le salut des hommes.
- \* Avec Saint Benoît apparaît la vie monastique. Cette vie religieuse monastique sera appelée *Etat de perfection*. C'est un lieu où toute la vie est consacrée à Dieu. Par la suite, toute vie religieuse est considérée comme « un Etat de perfection », en opposition à l'état de laïc, à l'état de mariage. C'est ainsi que sont surtout canonisés les prêtres et les religieux(es).

*Au XVIIème siècle*, le terme de perfection est très employé. Il recouvre la notion de sainteté. De nombreux ouvrages traitent ce thème.

## La règle de perfection

En 1608, le Père Benoît, de Canfield en Angleterre, prédicateur Capucin, publie un ouvrage de spiritualité, dont le titre est « *La Règle de Perfection*. ». Ce livre est traduit et publié en France un an plus tard. C'est un bref et lucide abrégé de la vie spirituelle, réduite à un seul point : la volonté de Dieu explicitée en trois chapitres : 1. La volonté extérieure avec la vie active, 2. La volonté intérieure avec la vie contemplative, 3. La volonté essentielle avec la vie suréminente.

Ce livre est lu et commenté par de nombreux spirituels. Vincent de Paul en fait référence lorsqu'il parle de la volonté de Dieu au cours de la Conférence aux Prêtres Lazaristes le 7 mars 1659

*« La règle dit donc que ce que nous aide à parvenir à la perfection de chrétiens et de missionnaires, c'est cet exercice de la volonté de Dieu. »* <sup>2</sup>

## L'Introduction à la vie dévote

En 1609, François de Sales publie « *L'introduction à la vie dévote* » livre à toute personne vivant hors du cloître. Pour lui, la perfection chrétienne n'est ni dans les extases ou les visions, ni dans les manifestations de pénitence. Elle se situe dans l'intensité de l'Amour de Dieu. La perfection peut s'accommoder de n'importe quelle vocation et accompagner n'importe quelle activité séculière.

---

<sup>1</sup> Séminaire des Filles de la Charité de France - 2006

<sup>2</sup> Conférence du 7 mars 1659 aux Lazaristes - XII, 151

Ce livre est une véritable révélation. Vincent de Paul le recommande fortement à Louise de Marillac pour la guider au cours de sa retraite

*« Quant à votre petite retraite faites-la tout doucement, selon l'ordre de l'Introduction de Monsieur de Genève ; mais ne faites que deux oraisons par jour, une heure le matin et demi-heure l'après-dînée . »*<sup>3</sup>

### **La vie et le royaume de Jésus**

Un des écrits de Jean Eudes (1601-1680) paraît en 1637. C'est un appel à la sainteté par l'adhésion au Christ. Jean Eudes développe la dévotion au cœur de Jésus où se lit l'Amour de Dieu pour tous les hommes.

## **. Réflexions de Louise de Marillac**

Comment tous les auteurs spirituels du XVII<sup>e</sup> siècle, Louise de Marillac parle souvent de la perfection. De ses écrits, on peut dégager l'origine de la perfection, ses motifs, les obstacles à vaincre, les moyens à développer et les destinataires.

### **Origine de la Perfection**

L'origine de la perfection est Dieu lui-même, car il est saint par essence.

*« Dieu étant très parfait en l'unité de son essence, est amour dans l'éternité de cette essence, par la connaissance de sa propre perfection ; auquel amour est participé celui des créatures, quant à la nature de l'amour ; mais les effets sont attachés à la volonté dans la pratique de la charité, tant vers Dieu que vers le prochain, laquelle pratique est si puissante qu'elle nous donne la connaissance de Dieu, non telle quelle, mais pénétrante dans lui-même et ses grandeurs, tellement que qui a plus de charité aura plus de participation de cette divine lumière qui l'enflammera éternellement du saint Amour. »*<sup>4</sup>

Louise reconnaît que c'est en Dieu seul que chacun trouvera la perfection

*« L'infinie perfection de Dieu enclot en elle celle de toutes les créatures qui, toutes n'agissent, tant nécessairement que volontairement, que par son seul pouvoir. »*<sup>5</sup>

Jésus Christ sur terre nous montre le chemin de la perfection. Louise invite à regarder Jésus vivant au milieu des hommes

*« Puisque Jésus fait son propre de nos nécessités, il est bien raisonnable que nous suivions et imitions sa très sainte vie humaine, pensée qui m'a fortement occupé l'esprit en laquelle j'ai entièrement résolu de le suivre, sans aucune distinction, mais sentant consolation d'être si heureuse que d'être acceptée par lui pour vivre toute ma vie à sa suite, et pour ce, j'ai résolu de tout et en toute occasion douteuse et irrésolue, de regarder ce que Jésus eût fait »*<sup>6</sup>

L'exemple de Jésus devrait sans cesse motiver les Soeurs

*« Que faire à cela, mes chères Sœurs ? Non autre chose que de patienter et vous assister le plus que vous pourrez de l'exemple de Notre-Seigneur qui a consommé ses forces et sa vie pour le service du prochain, et vous vous sentirez fortifiées non seulement pour le corps mais vos esprits en recevront des consolations tout extraordinaires pour la perfection de vos âmes, par une onction intérieure qui produira incessamment l'union et cordialité, par laquelle le support l'une de l'autre vous rendra facile tout ce que la nature trouve difficile, vous fera trouver consolation même dans vos répugnances... »*<sup>7</sup>

---

<sup>3</sup> Vincent de Paul à Louise de Marillac - I,155

<sup>4</sup> Sur la Charité - Ecrits 707

<sup>5</sup> Retraite vers 1628 E.698

<sup>6</sup> Retraite 1632 – Ecrits 711

<sup>7</sup> Louise de Marillac aux Sœurs de Nantes – 10 février 1657 – Ecrits 539

Vincent de Paul invite à méditer la parole de Jésus « Je suis le chemin et la vérité et la vie. Personne ne va au Père si ce n'est par moi. »<sup>8</sup>

*« La première raison qui nous oblige à travailler toujours de plus en plus à notre perfection, c'est pour ce que Notre-Seigneur, dès l'instant de sa naissance, a incessamment travaillé ou pâti pour se rendre agréable à Dieu son Père et utile à son Eglise... L'on peut dire que toute sa vie a été un continuel travail pour se rendre de plus en plus agréable à son Père. Il est dit de lui qu'il allait croissant et se perfectionnant en vertu devant Dieu et les hommes. Ah ! mes chères sœurs, le Fils de Dieu, un Dieu, qui, dès l'instant de son incarnation, était rempli de grâces, même en tant qu'homme, ne s'est pas contenté de cela, mais il a travaillé toute sa vie pour se perfectionner davantage. Or, mes chères sœurs, comme il est l'exemple de votre Compagnie, vous devez travailler continuellement, à son imitation, pour vous perfectionner... aller toujours de vertu en vertu et travailler de mieux en mieux à notre perfection et ne dire jamais : c'est assez. »<sup>9</sup>*

### **Ce qu'est la perfection**

La perfection se résume en l'amour de Dieu et du prochain

*« Je le supplie de tout mon cœur vous donner la perfection de son saint Amour. »<sup>10</sup>*

Louise rappelle aux Sœurs que les deux commandements ne font qu'un

*« Au nom de Dieu, ma chère Sœur, pensez souvent que ce n'est pas assez que nos intentions soient bonnes et que nos volontés soient toutes portées au bien, et de faire le bien purement pour l'amour de Dieu, quand nous avons reçu le commandement d'aimer Dieu de tout notre cœur, nous avons aussi eu le commandement d'aimer notre prochain, et pour cela il faut que l'extérieur l'édifie, comme par la grâce de Dieu, il fait en vous. »<sup>11</sup>*

Au cours des Conférences, Vincent de Paul note le lien profond entre perfection et amour de Dieu et du prochain

*« Oui, mes sœurs, vous êtes assurées que, si Dieu vous fait la grâce de bien garder vos règles, vous arriverez à une grande perfection. On ne verra qu'ardeur d'amour pour Dieu, qu'ardeur de charité pour le prochain, que le désir d'être méprisées. Vos règles tendent à ces vertus-là. »<sup>12</sup>*

Comment ne pas faire le lien avec les si nombreuses insistances de l'Apôtre Jean :

*« Mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres, car l'amour vient de Dieu, et quiconque aime est né de Dieu et parvient à la connaissance de Dieu. »<sup>13</sup>*

### **Motifs pour travailler à sa perfection**

Louise de Marillac présente aux Sœurs deux raisons importantes pour acquérir la perfection (travailler à son salut) :

**Le Baptême est un appel à une vie en Christ** La Fille de la Charité est essentiellement une chrétienne, marquée par le sceau du Baptême

*« Ce sera de lui (Jésus à la Crèche), mes chères Sœurs, que vous apprendrez les moyens de pratiquer les solides vertus que sa sainte humanité y exerce dès sa venue ; c'est de son enfance que vous obtiendrez tout ce que vous avez besoin pour vous rendre vraies chrétiennes et parfaites Filles de la Charité, lui demandant son esprit comme il vous l'a donné au saint Baptême, avec cette différence en vous que vous n'aviez pas l'usage de raison pour agir selon ce précieux don : mais maintenant, mes chères Sœurs, si vous obtenez de notre Sauveur ce nouveau don, oh ! que vous aurez de force pour travailler à la perfection qu'il vous demande. »<sup>14</sup>*

---

<sup>8</sup> Evangile selon St Jean 14, 6

<sup>9</sup> Conférence du 6 janvier 1657 – Conf. 628

<sup>10</sup> Louise de Marillac à Elisabeth Martin, 3 août 1648 – Ecrits 250

<sup>11</sup> Louise de Marillac à Anne Hardemont, 13 novembre 1653 - Ecrits 433

<sup>12</sup> Conférence du 21 juillet 1658 – Conf. 823

<sup>13</sup> 1 Jn 4, 7

<sup>14</sup> Louise de Marillac à Geneviève Doinel 28 décembre 1659 - Ecrits.661

Dans sa longue lettre à Marguerite Chétif, à choisie pour être la future Supérieure générale, Louise redit l'identité de toute Fille de la Charité.

*« Vous ne trouvez (donc) point de filles qui aient envie de se donner en la Compagnie pour le service de Notre-Seigneur en la personne des pauvres ? vous savez bien que nous en avons de plus loin, mais qu'il faut des esprits bien faits et qui désirent la perfection des véritables chrétiens, qui veulent mourir à elles-mêmes par la mortification et le véritable renoncement déjà fait au saint baptême pour que l'esprit de Jésus-Christ soit établi en elles et leur donne la fermeté de la persévérance à cette manière de vie toute spirituelle, quoique ce soit par de continuelles actions extérieures qui paraissent basses et ravalées aux yeux du monde, mais grandes devant Dieu et ses anges. »<sup>15</sup>*

**La vocation est un appel à une vie donnée aux pauvres. C'est Dieu qui a appelé chacune à une vie consacrée au service des plus pauvres.**

*« Courage donc, mes chères Sœurs, ne songeons qu'à plaire à Dieu en la pratique exacte de ses saints commandements et conseils évangéliques, puisque la bonté de Dieu a daigné nous y appeler, à quoi nous doit servir l'exacte observance de nos règles, mais cela gaiement et diligemment.. »<sup>16</sup>*

Louise redit aux Sœurs découragées cet appel de Dieu

*« Mes chères Sœurs... Vous êtes appelées de Dieu pour employer toutes vos pensées, paroles et actions à sa gloire ; et ainsi ne rien faire contre ses commandements, et pour vous perfectionner en la pratique de ses conseils »<sup>17</sup>*

\* La réponse de chacune demande un réel engagement dès la venue dans la Compagnie.

*« Je vous dirai seulement que pour les filles que Monsieur Lambert a reçues, si vous les croyez propres, que vous n'avez rien reconnu depuis son retour qui soit contraire à notre vocation, que vous les pouvez envoyer. Mais il ne nous faut point de fainéantes, ni de babillardes, ni de celles qui pensent venir à Paris pour se servir du prétexte d'être fille de la charité et n'ont aucune volonté de servir Dieu ni de se perfectionner, et c'est cela qui nous les fait renvoyer ou qui les fait sortir d'avec vous. »<sup>18</sup>*

Cet engagement est à vivre tout au long de la vie quels que soient les difficultés rencontrées.

*« Je loue Dieu des bonnes dispositions de votre chère âme et en celles de toutes nos Sœurs, dont j'espère grand avantage pour votre perfection, pourvu que vous soyez fidèle à donner à Notre-Seigneur ce qu'il vous demande. Je crois que vous n'y manquez pas connaissant que toutes les résolutions que vous faites viennent de lui, qui vous donne connaissance de ce que son amour désire de vous. »<sup>19</sup>*

Les explications données par Vincent de Paul rejoignent celles de Louise de Marillac ;

*« Vous êtes assurées que Dieu veut que vous l'aimiez: il l'a montré par son commandement exprès, et aussi par le choix qu'il a fait de vous pour être Filles de la Charité, qui veut dire filles de l'amour de Dieu, ou filles appelées et choisies pour aimer Dieu. »<sup>20</sup>*

### **Les obstacles à la perfection**

Louise de Marillac en signale un certain nombre, le repli sur soi, les passions mal contrôlées, l'activisme, l'ascèse mal comprise.

**Le repli sur soi** peut se manifester de multiples façons. La première que signale Louise est le fait de ne penser qu'à soi.

---

<sup>15</sup> Louise de Marillac à Marguerite Chétif 10 janvier 1660 - Ecrits 669

<sup>16</sup> Louise de Marillac à Madeleine Mongert juin 1642 - Ecrits 76

<sup>17</sup> Louise de Marillac à Nicole Haran 30 avril 1659 – Ecrits 633

<sup>18</sup> Louise de Marillac à Cécile Angiboust août 1648 – Ecrits 253

<sup>19</sup> Louise de Marillac à Cécile Angiboust 17 juillet 1655 - Ecrits 477

<sup>20</sup> Conférence du 19 septembre 1649 – Conf. 313

« Je vous convie à lui (la nouvelle Sœur Servante) être bien cordiales et soumises, et la regarder comme celle de qui vous devez recevoir les ordres pour vous bien acquitter de votre devoir. En ce seul point, mes Sœurs, vous trouverez moyen de pratiquer beaucoup de vertus et d'acquérir une grande perfection ; ... si quelques-unes aviez quelquefois de petites peines et difficultés, examinez-vous sur ce point, et vous verrez, mes Sœurs, que ce défaut en est la source avec un peu d'amour de nous-mêmes; c'est une mauvaise pièce que cet amour, il nous fait perdre toute raison et quelquefois oublier Dieu. »<sup>21</sup>

Se contraindre sans cesse pour parvenir à la perfection est un danger qui guette de nombreuses Sœurs

« Ma très chère Sœur, vous voulez bien que je vous dise que j'ai loué Dieu plusieurs fois des grâces qu'Il vous a faites, en lui demandant celle de vous oublier vous-même et de mortifier le désir de vous satisfaire qui se cache en vous sous la belle apparence de la recherche d'une grande perfection. Nous nous trompons beaucoup, si nous pensons en être capables, et encore plus si nous pensons acquérir cette perfection par nos soins et par notre continuel regard ou exactitude à reconnaître tous les mouvements et dispositions de notre âme. »<sup>22</sup>

Louise de Marillac s'inquiète lorsqu'elle voit des Sœurs être trop préoccupées de leur progression vers la perfection, vers la sainteté. Elle les invite à plus d'humilité et de simplicité.

« Je prie (chacune d'entre vous) de renouveler son courage pour servir Dieu et les pauvres avec plus de ferveur, d'humilité et charité que jamais ; travaillant à la récollection intérieure parmi vos occupations particulièrement à celle de soumission au bon plaisir de Dieu, d'abandon à la Providence, et non pas à une étude chagrine de la connaissance de tout ce qui passe en notre esprit, qui souvent se termine en vertu imaginaire, rend de mauvaise humeur, et travaillant trop, se porte à la fin au dégoût de la solide vertu. Je vous dis ceci, mes chères Sœurs, pour consoler celles qui ne seraient pas portées à cette application, et pour faire connaître à celles qui auraient peine si les occupations extérieures les détourneraient de cette manière d'agir. La perfection ne consiste pas en cela, mais bien en la solide charité. »<sup>23</sup>

**Se laisser conduire par ses passions** est un autre obstacle à la perfection. Vincent de Paul explique aux Sœurs ce que sont ces passions :

« Si vous voulez parvenir à la perfection, il vous faut continuellement contredire à vos passions, à vos inclinations et surtout à votre propre volonté. ainsi, pour les mouvements d'impatience, ne se laisser jamais aller à faire ou dire ce que la passion nous propose, regarder à quoi chacune est plus portée par ses inclinations, et après, se résoudre à les mortifier courageusement. vous le faites, mes chères sœurs, si voilà le vrai chemin de la sainteté et la clef de la perfection des Filles de la Charité. »<sup>24</sup>

Louise invite souvent les Sœurs à vérifier le mobile de leurs actions

« Je vous supplie, et me dites surtout si, en travaillant au service extérieur, leur intérieur (des Sœurs) s'occupe aux occasions de travailler pour l'amour de Notre Seigneur, à veiller sur elles-mêmes pour surmonter et dompter leurs passions, refusant aux sens ce qui les peut faire offenser Dieu. Sans cela, mes chères Sœurs, vous savez que les actions extérieures, quoique ce soit pour le service des pauvres, ne peuvent beaucoup plaire à Dieu ni nous mériter récompense, n'étant pas unies à celles de Notre Seigneur qui travaillait toujours en vue de Dieu son Père. »<sup>25</sup>

**Le danger de l'activisme** est fréquemment rappelé, son origine est liée à de nombreux facteurs : fuite dans le travail, recherche de la réussite, désir d'être appréciée pour son dévouement...

« Je souhaite toutes saintes pour travailler utilement à l'œuvre de Dieu, car ce n'est pas assez d'aller et donner, mais il faut un cœur bien épuré de tout intérêt, et ne cesser jamais de travailler à

---

<sup>21</sup> Louise de Marillac aux Soeurs d'Angers 1641 - Ecrits.53

<sup>22</sup> Louise de Marillac à Françoise Carcireux vers 1656 - Ecrits.518

<sup>23</sup> Louise de Marillac aux Soeurs de Nantes 13 juillet 1658- Ecrits 597

<sup>24</sup> Conférence du 3 janvier 1655 – Conf. 507-509

<sup>25</sup> Louise de Marillac à Jeanne Delacroix 2 février 1660 – Ecrits 673

*la mortification générale de tous ses sens et passions et pour cela, mes chères Sœurs, il nous faut avoir continuellement devant les yeux notre modèle, qui est la vie exemplaire de Jésus-Christ à l'imitation de laquelle nous sommes appelées, non seulement comme chrétiennes, encore pour être choisies de Dieu pour le servir en la personne de ses pauvres. »<sup>26</sup>*

**La recherche de mortifications extraordinaires** inquiète Louise, car ces sœurs, avides de perfection, négligent souvent les petites mortifications quotidiennes. Elle avertit Laurence de ce danger :

*« Quand votre cœur sera pressé de faire plus que vous n'avez accoutumé de faire, apprenez-le à s'humilier, lui disant : faisons bien ce qui nous est permis, soyons fidèles à nos règles, tant intérieurement qu'extérieurement, et soyons assurées que Notre-Seigneur sera content de nous. Il nous semble quelquefois que nous voudrions faire de grandes pénitences, des dévotions extraordinaires et nous ne nous apercevons pas que notre ennemi prend plaisir à voir nos esprits s'amuser à de vains désirs, tandis qu'ils laissent les ordinaires vertus dont les occasions se présentent à toute heure; et ainsi, nous perdons les grâces qui sont attachées à ces vertus pour en vouloir de plus grandes que Dieu n'a pas dessein de nous donner. »<sup>27</sup>*

Il arrive aussi que certaines Sœurs se persuadent qu'elles ne sont pas appelées à la perfection, qu'elles n'en sont dignes. Vincent de Paul combat cette fausse idée.

*« Mes chères sœurs, vous n'êtes pas religieuses de nom, mais vous le devez être en effet, et vous êtes plus obligées à vous perfectionner qu'elles. ... C'est pourquoi, mes sœurs, encore que vous ne soyez pas enfermées, néanmoins il faut que vous soyez aussi vertueuses et plus que les filles de Sainte-Marie. »<sup>28</sup>*

### **Les moyens proposés**

Vincent de Paul dans ses conférences, Louise de Marillac dans ses lettres, développent de nombreux moyens pour avancer sur le chemin de la perfection.

La perfection n'est pas innée, elle demande des efforts, ce que les auteurs spirituels appelle «**combat spirituel**»

*« Assurez-les (nos Sœurs) que s'étant une fois ou deux surmontées en ce sujet, que ce petit combat attirera beaucoup de grâces de Dieu sur elles pour leur perfection. »<sup>29</sup>*

Louise de Marillac explique le sens de ce combat :

*« Le désir que Dieu m'a donné de votre perfection me fait plus souffrir que je vous saurais dire. Pour l'amour de Dieu, pensez un peu à la précarité de la vie, et à la misère des âmes qui paraîtront devant Dieu couvertes de péchés et d'infidélités. Je me fais cette leçon avec vous pour en être avertie de me surmonter moi-même et de me détacher des satisfactions qui sont contre Dieu, et de renoncer au mauvais usage de mes sens et passions, puisque nul ne ressuscitera avec Jésus-Christ qui ne soit premièrement mort en cette manière. »<sup>30</sup>*

Tout combat suppose la lutte contre l'ennemi. Il faut déterminer quels sont les ennemis qui s'opposent la perfection

*« J'espère de la bonté de Dieu que tous les petits différends arrivés nous serviront à nous perfectionner et faire connaître aux Filles de la Charité combien elles doivent être humbles, soumises et attachées à la pratique exacte de leurs règles sans lesquelles choses c'est un chapelet défilé. Prenez courage, mes très chères Sœurs, si votre ennemi a eu le dessus pour un peu de temps, faisons-nous violence pour le terrasser. »<sup>31</sup>*

---

<sup>26</sup> Louise de Marillac à Anne Hardemont 29 août 1648 – Ecrits 260

<sup>27</sup> Louise de Marillac à Laurence Dubois 31 août 1655 - Ecrits 480

<sup>28</sup> Conférence du 24 août 1659 - Conf. 900

<sup>29</sup> Louise de Marillac à Madeleine Mongert 16 mars 1645 Ecrits 123

<sup>30</sup> Louise de Marillac aux Soeurs de Chantilly 5 juillet 1658 Ecrits 596

<sup>31</sup> Louise de Marillac aux Soeurs de Nantes juin 1647 Ecrits 198

Louise se fait précise sur les comportements à rectifier :

*« Prenons donc, toutes ensemble, une forte résolution de nous défaire de nos propres jugements et volontés; de nos paresse, de nos rudesses et surtout de notre orgueil qui souvent est la source de toutes nos imperfections; et prenons une solide résolution de travailler tout de bon à la pratique des vertus contraires. »<sup>32</sup>*

Vincent de Paul propose quelques moyens pour aider à avancer sur le chemin de la perfection. Il a de la **révision de vie**, de l'entr'aide fraternelle par **l'avertissement**

*« C'est une clef de la vie spirituelle, mes filles, que de vouloir bien être averti, de le bien prendre et d'estimer que, si l'on nous connaissait, on nous ferait bien voir d'autres fautes. Cela nous humilie en nous-mêmes, car, si nous nous regardons bien, nous trouverons qu'il n'y a pas plus méchante personne que nous ; et parce que nous négligeons de nous regarder, à raison des laideurs que nous apercevons en nous,avertissements nous montrent ce que l'amour-propre nous cachait ; et si nous le prenons bien, nous trouverons que cela nous mènera petit à petit à une plus grande perfection. »<sup>33</sup>*

Louise de Marillac et Vincent de Paul souhaitent que les vertus de bas de toute Fille de la Charité s'épanouissent en chacune. En lisant la lettre envoyée aux Sœurs d'Angers, il semblerait que devenir sainte soit facile.

*« Je prie bien toutes (nos Sœurs) d'être bien courageuses, premièrement à se bien perfectionner en la vraie humilité, douceur, obéissance, cordialité et support les unes des autres. Vous devriez être toutes saintes parmi les occasions que vous avez de servir Dieu et les pauvres sans discontinuation. .... gardons-nous bien des particularités et des petites intelligences ou accords ensemble en choses contre la charité mutuelle. »<sup>34</sup>*

Louise insiste sur l'importance d'agir par amour, amour de Dieu qui inclut l'amour du prochain.

*« Oh ! mes chères Sœurs, qu'il me semble que je vous vois de consolations parmi tant de fatigue ! Bon courage ! travaillez bien à votre perfection en tant d'occasions que vous avez de souffrir, d'exercer la douceur, la patience, les rebuts et surmonter toutes les contradictions que vous rencontrez. Ayez un grand cœur, qui ne trouve rien de difficile pour le très saint amour de Dieu. »<sup>35</sup>*

Vincent de Paul montre un chemin plus difficile, mais peut-être plus proche de la réalité des Sœurs.

*« Voilà comme il faut toujours se reconnaître incapable de rien faire qui vaille ; car, voyez-vous, mes filles, jusqu'à ce que vous soyez bien entrées dans cet esprit de vous reconnaître pauvres, chétives, incapables d'aucun bien, et que vous soyez bien aises qu'on vous tienne pour telles, jamais vous n'arriverez à la perfection. Après qu'on a fait cette réflexion sur son indignité, il faut se relever par un acte d'amour de Dieu et dire : " Encore que je ne sois pas digne de faire telle chose, parce que Dieu le veut, je la ferai pourtant afin de lui plaire, puisqu'il la désire de moi". »<sup>36</sup>*

Louise s'efforce de tranquilliser les Sœurs inquiètes, car, leur dit-elle, toute action peut conduire à l'union à Dieu

*« Je crois que vous travaillez à l'envi l'une de l'autre à vous perfectionner selon les desseins de Dieu, à quoi toutes les actions de votre vie vous peuvent servir, voire même les actions qui sembleraient vous devoir éloigner de cette intime union avec Dieu pour laquelle vous avez tant d'ardeur. Cette union se fait souvent en nous et sans nous en la manière que Dieu seul connaît, et non pas en la façon que nous voulons nous l'imaginer. Voilà, à mon avis, ce que nous pouvons faire pour nous y aider. Il ne faut rien souffrir dans notre volonté qui s'oppose à la volonté de Dieu, il nous faut bien donner à lui pour toutes les pratiques qui nous sont conseillées, afin de nous séparer*

<sup>32</sup> Louise de Marillac à Madeleine Mongert 27 juin - Ecris 127

<sup>33</sup> Conférence du 15 mars 1648 – Conf. 254

<sup>34</sup> Louise de Marillac aux Soeurs d'Angers janvier - Ecris122

<sup>35</sup> Louise de Marillac aux Soeurs envoyées à Serqueux novembre 1645 - Ecris137

<sup>36</sup> Conférence du 18 octobre 1655 – Conf. 553

*de notre propre jugement et afin de travailler à mortifier nos inclinations dans les choses mêmes qui semblent bonnes. Par exemple, combien de fois pouvons-nous désirer des choses pour une fin qui, néanmoins, nous en éloigneraient si nous suivions notre propre volonté. »<sup>37</sup>*

Au cours des Conférences, Vincent de Paul explique longuement le rôle des **Règles de la Compagnie**. C'est tout à la fois un moyen de connaître la volonté de Dieu, d'être fidèle à la vocation reçue de Lui, de vivre en véritables chrétiennes.

*« Par la lecture (de vos Règles), vous connaîtrez la volonté de Dieu et vous vous excitez à la mettre en pratique O mes filles, Dieu vous en fasse la grâce ! Ce vous sera un moyen pour vous rendre vraies Filles de la Charité, filles agréables à Dieu je vous le dis, et c'est vrai, celles qui garderont et pratiqueront bien exactement leurs règles parviendront bientôt à une très grande perfection de sainteté. O mes filles, qu'est-ce qui vous en pourrait empêcher ? Elles sont si faciles ! Vous savez qu'elles vous rendent agréables à Dieu et qu'en les suivant vous faites sa très sainte volonté. O mes filles, si vous êtes bien fidèles en la pratique de cette manière de vie vous serez toutes de bonnes chrétiennes. »<sup>38</sup>*

Dans ses lettres Louise souligne fréquemment que ces règles sont un chemin qui conduit vers la perfection

*« Toutes mes chères Sœurs je vous salue de tout mon cœur et vous supplie, pour l'amour de notre cher Maître Jésus Crucifié, de bien travailler à votre perfection par l'observance de vos règles, par la cordialité et respect que vous vous devez l'une à l'autre, et par l'édification que vous vous devez donner en toutes vos paroles et actions. Enfin, mes chères Sœurs, si vous vous tenez souvent présentes à Dieu sa bonté ne manquera pas de vous avertir de tout ce qu'il demande de vous, tant par la mortification de vos sens et passions que par la pratique des vertus qu'il veut en vous pour lui être agréable. »<sup>39</sup>*

*« Je supplie Notre Seigneur vous continuer ses grâces et faire celle à ma sœur Radegonde d'être fidèle en la pratique de ses règles et tout ce qui regarde la perfection de sa vocation. »<sup>40</sup>*

Si Louise de Marillac et Vincent de Paul présentent fréquemment les moyens pour atteindre la perfection, ils insistent en même temps sur l'importance de les utiliser dans la simplicité et l'amour, sans tension.

*« Demeurez donc en paix dans la confiance que vous devez avoir en l'amour de Notre-Seigneur, nous avons tant de sujet de cela, mes Sœurs par les assurances qu'il a données à ses disciples étant sur la terre, lorsqu'il voulait s'attirer leur amour, les excitant à n'avoir aucun soin de leurs personnes et de leurs nécessités. Allez donc courageusement, avançant de moment en moment en la voie dans laquelle Dieu vous a mise pour aller à lui. »<sup>41</sup>*

Vincent de Paul encourage tout spécialement les plus jeunes. Il ne faut qu'elles aient peur d'avancer sur ce chemin, Dieu sera auprès d'elle.

*« O mes filles, je sais que par la grâce de Dieu, il y en a parmi vous qui ont fait progrès en ce céleste amour et que vous y travaillez presque toutes. Consolez-vous si vous n'avancez pas si promptement que vous voudriez. Et vous, mes sœurs, qui êtes toutes nouvelles dans la pratique de cette science, ayez courage, ne craignez point, Notre-Seigneur vous aidera. »<sup>42</sup>*

### **Les destinataires**

Si, dans ses lettres, Louise parle aux Sœurs de la perfection pour chacune d'entr'elles, elle rappelle avec force que cette perfection concerne aussi bien la communauté locale que la Compagnie toute entière. Chaque Sœur est responsable de la sainteté de l'ensemble.

---

<sup>37</sup> Louise de Marillac à Françoise Carcireux juillet 1656 Ecrits 512

<sup>38</sup> Conférence du 14 juin 1643 – Conf. 84

<sup>39</sup> Louise de Marillac à Elisabeth Hellot août 1647 Ecrits 217

<sup>40</sup> Louise de Marillac à Marguerite Chétif 30 avril 1658 Ecrits 590

<sup>41</sup> Louise de Marillac à Cécile Angiboust 8 février 1653- Ecrits 410

<sup>42</sup> Conférence du 11 décembre 1644 – Conf. 116



**La communauté locale** ne peut se contenter d'un service bien fait, cela est indispensable, mais la communauté doit apprendre à révéler ensemble de l'Amour de Dieu. Louise le dit fermement aux deux premières Sœurs envoyées loin de Paris.

*« J'ai appris ce que j'ai toujours appréhendé beaucoup que votre petit emploi qui réussissait si bien pour le soulagement des malades et l'instruction des filles, n'a de rien servi à votre perfection, et au contraire, il semble que cela vous ait nui, puisque la bonne odeur que vous donniez commence à se perdre. »*<sup>43</sup>

Elle l'explique plus longuement dans le règlement préparé pour les deux Sœurs partant à Montreuil sur Mer.

*« Elles se souviendront que les vraies Filles de la Charité pour bien faire ce que Dieu leur demande, ne doivent être qu'une; et parce que la nature corrompue nous a ôté cette perfection, nous séparant par le péché de notre unité qui est Dieu, nous devons par relation à la Sainte Trinité, n'être qu'un cœur et n'agir que en un même esprit ainsi que les trois Divines personnes, de telle sorte que quand la Sœur qui est pour les Malades requerra l'aide de sa Sœur, la Sœur qui est pour l'instruction des Enfants, ne manquera pas de lui aider, et ainsi celle qui est au soin des enfants demandant quelque secours à celle des pauvres, fera le semblable, n'envisageant l'un et l'autre emploi, que comme étant affaire de Dieu, et se considérant toutes deux ensemble choisies de sa Providence, pour agir unanimement ensemble. »*<sup>44</sup>

Ce témoignage sera perceptible si existe au sein de la communauté locale une véritable L'entr'aide mutuelle

*« Renouvez-vous donc, mes chères Sœurs, en vos premières ferveurs, et commencez par le véritable désir de plaire à Dieu, vous souvenant qu'il vous a conduites par sa Providence au lieu où vous êtes, et unies ensemble pour vous aider l'une l'autre à vous perfectionner. Mais pour accomplir son divin dessein, duquel votre salut dépend, il vous faut avoir une grande union ensemble qui fera que vous aurez un grand support l'une de l'autre, c'est-à-dire que vous ne trouverez rien à contredire lorsqu'il vous sera donné avertissement de vos fautes ou de ce que vous devez faire. »*<sup>45</sup>

Vincent de Paul décrit la communauté qui sait vivre à l'image de la Trinité, communauté où le témoignage de l'Amour devient visible.

*« Mes filles, comme Dieu vous ordonne de vous aimer puisque l'amour qu'il nous a porté lui a fait donner son Fils. O mes filles, béni soit Dieu qui nous apprend par lui-même la manière de vous rendre ce cordial respect, à savoir par un amour fort et courageux et non par des témoignages faibles et minces ! le prie de tout mon cœur de répandre sur votre Compagnie l'esprit de cordialité et d'union, par lequel vous honorerez l'unité divine en la Trinité des personnes et le cordial respect qui a été en la famille de son Fils en sa vie humaine ; Vous goûterez la paix que son Fils a donnée après sa résurrection, vous aurez une grande union ensemble et vous travaillerez utilement au service de votre prochain pour votre propre perfection et particulièrement pour la gloire de Dieu »*<sup>46</sup>

**La Compagnie tout entière** est responsable du dessein de Dieu sur elle. Elle ne peut le fausser. Au cours de son pèlerinage à Chartres, Louise de mande à Marie d'aider la Compagnie à être fidèle à ce projet de Dieu sur elle.

*« Le lundi, jour de la Dédicace de l'église de Chartres fut d'offrir à Dieu les desseins de sa Providence sur la Compagnie des Filles de la Charité lui offrant entièrement la dite Compagnie, et lui demandant sa destruction plutôt qu'elle s'établît contre sa sainte volonté, demandant pour elle, par les prières de la Sainte Vierge, Mère et Gardienne de la dite Compagnie, la pureté dont elle a besoin »*<sup>47</sup>

---

<sup>43</sup> Louise de Marillac à Barbe et Louise à Richelieu 26 octobre 1639 – Ecrits 19

<sup>44</sup> Règlement pour les Sœurs de Montreuil juin 1647 – Ecrits 764

<sup>45</sup> Louise de Marillac aux Soeurs d'Angers 26 juillet 1644 – Ecrits 113

<sup>46</sup> Conférence du 1<sup>er</sup> janvier 1644 - Conf. 95 et 104-105

<sup>47</sup> Pèlerinage à Chartres octobre 1644 – Ecrits 121

Chaque Sœur est invitée à prier pour que la Compagnie soit fidèle à sa finalité

*« Vous savez que nous sommes obligées de prier Dieu pour la perfection de la Compagnie en général et pour celle de chacun, en particulier de tous ceux que nous savons dans les emplois difficiles et dangereux à ce qu'il plaise à notre bon Dieu tirer sa gloire de toute chose. Faites aussi le même, je vous prie, pour la Compagnie des Filles de la Charité à ce que Notre-Seigneur leur donne la persévérance. »*<sup>48</sup>

Dans la Conférence du 15 novembre 1657, Vincent de Paul résume en quoi consiste la sainteté pour une Fille de la Charité :

*« Voyez-vous, la perfection ne consiste pas en la multiplicité des choses qu'on fait, mais à les bien faire, dans l'esprit que Notre-Seigneur faisait toutes ses actions. Voilà en quoi consiste la vraie et solide sainteté ; à bien faire ce qu'on fait, conformément à sa vocation. La sainteté d'une Fille de la Charité consiste à observer ses règles, mais je dis à les bien observer avec esprit, à bien servir les pauvres à point nommé, avec amour, douceur et compassion, à bien faire les ordonnances des médecins, à faire ses exercices, tant spirituels que corporels, dans la vue d'acquérir les vertus qui composent l'esprit que Dieu a donné à votre Compagnie... Si une personne observe tous les points de ses règles, ne doutez pas qu'elle n'arrive à une haute sainteté. »*<sup>49</sup>

### **Que disent aujourd'hui les Constitutions ?**

Le terme de Perfection n'apparaît pas dans les Constitutions. Celui de Sainteté n'est utilisé que dans la lettre d'introduction

*« Les Constitutions sont le fruit de l'expérience. Ce ne sont pas des documents abstraits, élaborant une théorie sur la manière de bien vivre ensemble. Elles nous tracent plutôt un chemin de sainteté que beaucoup ont déjà emprunté. Elles nous proposent une manière d'aimer déjà bien éprouvée. »*

Si les mots n'y sont pas, l'idée de perfection, de sainteté y est bien présente, exprimée sous d'autres formes. Les Constitutions expriment autrement les différents points exposés par Vincent de Paul et Louise de Marillac : fidélité au charisme, union à Dieu, vie fraternelle, vertus de la Fille de la Charité.

*La Règle des Filles de la Charité, c'est le Christ. Pour le suivre de plus près et pour continuer sa mission, les Filles de la Charité choisissent de vivre totalement et radicalement les Conseils Evangéliques de chasteté, de pauvreté et d'obéissance qui les rendent disponibles pour la finalité de leur Compagnie : le service du Christ dans les Pauvres*<sup>50</sup>

*Les Fondateurs ont vu dans la vie fraternelle un des soutiens essentiels de la vocation des Filles de la Charité. Cette vie commune et fraternelle est vécue dans la Communauté locale, où les Sœurs s'accueillent dans la foi avec simplicité de cœur.*<sup>51</sup>

*Les Fondateurs ont insisté sur l'exigence d'une constante union à Dieu pour être, en plein monde, témoins de l'amour du Christ*<sup>52</sup>

*Les vertus évangéliques d'humilité, de simplicité et de charité sont la voie selon laquelle les Filles de la Charité doivent se laisser conduire par l'Esprit Saint.*<sup>53</sup>

---

<sup>48</sup> Louise de Marillac à Cécile Angiboust 23 mai 1653 – Ecrits 416

<sup>49</sup> Conférence du 15 novembre 1657 - Conf. 699

<sup>50</sup> Constitutions C.8

<sup>51</sup> Constitutions C. 9

<sup>52</sup> Constitutions C.12 fin

<sup>53</sup> Constitutions C. 13